



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DCPAJI_2023_0272

**TERRAIN COMMUNAL SIS 126 RUE DE
MOUVAUX A TOURCOING**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE
AU PROFIT DU CENTRE SOCIAL
BOILLY POUR UN PROJET DE JARDIN
PARTAGE**

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que dans le cadre du renouvellement de son projet social, le Centre Social Boilly a réalisé un diagnostic du quartier et que des habitants ont demandé à être accompagnés dans la création d'un jardin partagé et que le Centre Social Boilly porte ce projet à leur côté ;

Considérant que ce projet de jardin partagé a pour but de rompre l'anonymat, favoriser les rencontres et nouer des liens entre les habitants du quartier quel que soit leur âge, leur culture et leur milieu social. La création d'un jardin pour les usagers de tous âges et de toutes situations sociales, offre un outil pédagogique important, qui permet la découverte des plantes, de la nature et du respect de leur environnement ;

Considérant que ce projet de jardin partagé s'oriente donc sur la participation des habitants, l'insertion, la découverte et la pédagogie ;

Considérant que le jardin partagé est un outil qui permet au Centre Social Boilly de prolonger les objectifs déjà abordés dans les ateliers proposés au Centre : Atelier d'aide à la recherche d'emplois, accompagnement à la scolarité & Boilly récréatifs, actions environnement... ;

Considérant qu'après un état des lieux des besoins et l'étude d'aménagement menés par le Centre Social Boilly, la Ville a pu proposer la mise à disposition d'un terrain clôturé au sein de son périmètre d'action (Square Lemans dans le quartier du Blanc seau) ;

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une convention d'occupation avec le Centre Social BOILLY faisant élection de siège 1 rue de l'Epidème à Tourcoing, pour la mise à disposition à titre gratuit, d'un terrain sis au 126 rue de Mouvaux à Tourcoing. La Ville met à disposition de l'occupant une parcelle cadastrée IP0348, d'une contenance de 759m². L'occupation est consentie par convention à titre précaire et révocable, à l'occupant, pour lui permettre la création d'un jardin partagé.

ARTICLE 2 : Cette mise à disposition est consentie à compter du 1^{er} septembre 2023 pour une période d'un an renouvelable annuellement trois fois par tacite reconduction, soit jusqu'au 31 août 2027.

ARTICLE 3 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

ARTICLE 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.
Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.
Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le **28 AOUT 2023**

Doriane BECUE
Maire de TOURCOING

Accusé Réception en Préfecture le : **28 AOUT 2023**

Publié sur le site de la Ville le : **28 AOUT 2023**



